

# **Rapport annuel d'activités du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2025**

**Fonds régions et ruralité volet 2 — Soutien à la compétence  
de développement local et régional des municipalités  
régionales de comté**



# Table des matières

<b>Contexte général</b>	<b>3</b>
<b>Développement culturel et social</b>	<b>4</b>
Priorités d'intervention pour les projets structurants visant à améliorer les milieux de vie	4
Bilan des activités par priorité d'intervention en matière de culture	4
Bilan des activités par priorité d'intervention en matière de développement social	8
<b>Laval économique</b>	<b>11</b>
Priorités d'intervention en matière de développement économique 2025	11
Volet administratif	12
Orientation 1 : Appui stratégique aux entreprises	12
Mesures d'aide : lavaleconomique.com	12
Commissaire transformation technologique	13
Orientation 2 : Soutien financier aux entreprises	13
Fonds entrepreneuriat collectif (FEC)	13
Fonds INNOGEC-Laval	14
Orientation 3 : Innovation	15
Programme Accélérateurs d'opportunités – Virage techno manufacturier (VTM)	16
Cercle API	16
Jeunes pousses	16
Orientation 4 : Attractivité et investissements	17
Orientation 5 : Promotion et intelligence économique	18
Conseillères aux programmes économiques et en développement économique - Rédaction et promotion	18
Annexe 1 - Liste des contrats de service, des aides à des entreprises privées ou d'économie sociale 2025	20
Annexe 2 - Liste des ententes sectorielles par priorité d'intervention	26
Annexe 3 - Bilan financier du Fonds régions et ruralité volet 2 – 2025	27

# Contexte général

Le 11 décembre 2019, l'Assemblée nationale a sanctionné différentes mesures du Partenariat 2020-2024 : pour des municipalités et des régions encore plus fortes, une nouvelle entente fiscale entre le gouvernement du Québec et les municipalités. Cette entente a permis de créer le Fonds régions et ruralité (FRR), qui se décline en quatre volets. Entre autres, cela a entraîné le remplacement du Fonds de développement des territoires (FDT) par le FRR volet 2 — Soutien à la compétence de développement local et régional des municipalités régionales de comté (MRC).

La Ville de Laval, qui détient les pouvoirs d'une MRC, a conclu une entente avec le gouvernement du Québec relativement au FRR volet 2 d'une durée de cinq ans, soit du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2025. Les sommes annuelles prévues pour la Ville de Laval par le biais de ce fonds s'élèvent à 2 928 127 \$. Ces sommes sont bonifiées annuellement depuis 2021 à 3 072 496 \$ selon une répartition selon l'Indice de vitalité économique (IVE) calculé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

La Ville de Laval confie la gestion du FRR volet 2 au Service du développement économique, Laval économique et au Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social (CLSDS) en vue de réaliser les objets suivants :

- La réalisation de ses mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire;
- Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaine social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
- La promotion de l'entrepreneuriat ainsi que le soutien à l'entrepreneuriat et aux entreprises;
- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental;
- L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement et, le cas échéant, d'autres partenaires.

Chaque service municipal présente dans ce document le bilan de ses activités à l'égard de ses priorités d'intervention respectives en ce qui a trait au FRR volet 2 pour la période s'échelonnant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2025.

# Développement culturel et social

## Priorités d'intervention pour les projets structurants visant à améliorer les milieux de vie

En regard aux dispositions de l'entente, la Ville a établi ses priorités pour l'utilisation du FRR volet 2. Ces priorités ont été identifiées à partir de la vision stratégique *Laval 2035 : urbaine de nature*, laquelle est le résultat d'une vaste consultation auprès des citoyennes et citoyens, du personnel municipal, des entreprises et des organismes communautaires du territoire.

Les priorités d'intervention à l'égard des projets structurants pour les milieux de vie suivent deux grands axes, soit le développement culturel et le développement social, qui se traduisent en quatre domaines d'intervention :

- Développement de pôles d'animation en muséologie scientifique;
- Développement culturel;
- Soutien à la concertation locale et régionale;
- Développement social.

Au cours de l'année 2025, les investissements en développement culturel et social répondent aux priorités d'intervention régionale des quatre domaines d'intervention.

## Bilan des activités par priorité d'intervention en matière de culture

### Priorités : développement de pôles d'animation en muséologie scientifique et développement culturel

Les objectifs de ces deux priorités d'intervention sont les suivants :

- Soutenir des organismes qui offrent des services professionnels dans les domaines de la concertation et de la formation, de la recherche, de la création, de la production et de la diffusion;
- Soutenir l'excellence;
- Favoriser l'accès à la culture sur le territoire lavallois;
- Soutenir la réalisation de projets de sensibilisation à la culture scientifique.

### Projet soutenu par le FRR volet 2 en matière de développement de pôles d'animation en muséologie scientifique

#### Projet de mise en œuvre de l'accueil mutualisé pour le Cosmodôme et le Musée de la santé Armand-Frappier et développement d'éléments de programmation communs

Le Cosmodôme et le Musée de la santé Armand-Frappier sont devenus voisins en 2022 afin d'offrir un pôle muséologique scientifique incontournable à la population de Laval, aux personnes provenant d'ailleurs au Québec et aux touristes.

Dans ce contexte, afin d'optimiser l'expérience muséale vécue ainsi que la qualité du service, un projet de mutualisation est porté par les deux organismes depuis 2023 et jusqu'en 2025. Ce projet conjoint fait l'objet d'une subvention totale de 390 000 \$ du FRR volet 2 et d'une contribution de 195 000 \$ par organisme. Du 1er janvier au 31 mars 2025, le projet a permis de maintenir l'équivalent d'un demi-poste au Musée de la santé Armand-Frappier, en plus de conserver neuf postes au Cosmodôme et d'en créer un nouveau.

Le projet vise à mutualiser certains services des deux organismes (services de réservation de groupes scolaires, d'événements corporatifs, de billetterie et de gestion des plaintes) et quelques espaces (accueil, billetterie, boutique, vestiaire, espace santé, salles de location) en plus de développer une offre combinant les sciences de l'aérospatiale et celles de la santé.

### **Le Musée célèbre ses 30 ans avec ses publics**

Ce projet déployé par le Musée de la santé Armand-Frappier en 2024 a pu être soutenu grâce à un soutien financier de 60 000 \$ provenant du FRR volet 2. Dans le cadre de cette initiative, l'organisme a fait appel à une artiste pour cocréer une capsule temporelle qui sera installée pour une période de 30 ans au Musée. Des messages ont été recueillis tout au long de l'année auprès de citoyens et de citoyennes lors d'ateliers de médiation organisés dans des lieux atypiques, et ils ont ensuite été intégrés dans cette œuvre. Ce projet a contribué à la préservation d'un emploi au sein de l'organisme.

### **Eau cube immersion**

Ce projet, porté par le Centre d'interprétation de l'eau (C.I.EAU) depuis 2024 et jusqu'en 2025, fait l'objet d'une subvention du FRR volet 2 de 30 000 \$. Le projet vise à développer une animation afin de susciter l'intérêt scientifique et faire découvrir les stations de production d'eau potable et de traitement d'eaux usées de Laval. Cette expérience immersive fera voyager les participantes et les participants à l'intérieur d'un dôme géodésique où sera projetée une vidéo à 360 degrés au moyen de la réalité virtuelle. Grâce à ce projet, un poste a pu être conservé et un autre a été créé au sein de l'organisme.

## **Projets soutenus réalisés en matière de développement culturel par le biais du FRR volet 2**

### **Développement d'un pôle culturel au centre-ville**

En 2025, les sommes investies permettent le développement du pôle culturel à travers la réalisation d'éléments de design identitaires et la Station culturelle Momo. Le levier du FRR volet 2 permet la réalisation de projets d'une valeur totale de 61 339 \$ pour les premiers mois de 2025, incluant une contribution de 36 887 \$ du FRR volet 2. Une fois terminé, ces projets représenteront un investissement total estimé à 2 230 000 \$, dont 593 438 \$ proviendront du FRR volet 2.

Pour la 3<sup>e</sup> édition en 2025, la Station culturelle Momo profite d'un financement additionnel du MAMH, volet 1 qui s'ajoute au financement du volet 2 ainsi que celui du MEIE (relance des centres-villes) et de la Ville de Laval. La portion du FRR dédiée à ce sous-projet s'élève à 36 887 \$, dont 26 265 \$ sont consacrés à l'embauche d'une ressource humaine. Cette installation de design, empreinte de verdure, propose à la population lavalloise et aux autres personnes qui visitent le centre-ville une véritable destination culturelle qui, par ses différentes fonctions, permet la découverte des propositions artistiques autant que des rencontres sociales autour de moments ludiques. Considérant le succès de la Station culturelle Momo, cette destination culturelle au centre-ville sera de nouveau prolongée cette année (12 juillet au 30 septembre 2025). Une cinquantaine d'événements culturels sont prévus et les partenaires sont au rendez-vous, plus nombreux encore en 2025. Le développement des publics et des partenariats est au cœur du projet; un levier de développement important pour le centre-ville de Laval.

Le développement d'une signature unique pour le Pôle culturel Montmorency à Laval est balisé par le Cahier de lignes directrices en design dont s'est dotée la Ville de Laval en 2023. Cet ouvrage oriente les gestes de design qui permettront d'identifier la personnalité distinctive de ce pôle culturel. C'est ainsi que le territoire a accueilli des marqueurs d'ambiance, soit des installations identitaires ayant chacune une fonction particulière permettant de mieux vivre le secteur Montmorency en période de grandes transformations. Quatre marqueurs sont prévus sur le territoire. Ces marqueurs sont temporaires et déplaçables. En 2025, le territoire accueillera le quatrième marqueur (M4) sur le terrain de la Maison des arts. Cela permettra de mieux intégrer la MDA à l'identité du Pôle culturel Montmorency. Pour ce sous-projet, un montant de 27 217 \$ a été engagé via le FRR, mais n'a pas encore été versé.

## **Déploiement des infrastructures culturelles**

En 2025, la Ville de Laval a investi 25 831 \$ provenant du FRR volet 2 pour le projet Déploiement des infrastructures culturelles. Cet investissement d'un total de 350 002 \$ permet de mettre à contribution l'expertise nécessaire pour évaluer les besoins et pour suivre l'évolution de projets concrets, dont ceux de nouvelles infrastructures et de nouveaux aménagements municipaux, dont la scène permanente à la berge des Baigneurs, destinés à la diffusion culturelle sur le territoire lavallois.

## **Déploiement des activités culturelles dans les secteurs de la revitalisation urbaine intégrée**

En 2025, le projet de déploiement des activités culturelles dans les secteurs de revitalisation urbaine intégrée (RUI) a pu également bénéficier d'un soutien financier de 54 310 \$, dont 39 310 \$ provenant du FRR volet 2. Ce financement permet de soutenir le déploiement d'une série de projets d'une valeur totale estimée de 1 079 927 \$ grâce à la contribution de divers fonds. Au terme du projet, l'appui du FRR volet 2 représentera un financement total de 446 112 \$. Grâce au FRR volet 2, en 2025, la Ville a pu poursuivre le déploiement de son nouveau programme culturel destiné aux personnes aînées vulnérables en résidence sur le territoire de Laval.

## **Déploiement d'un programme-cadre en archéologie**

La Ville de Laval a poursuivi le déploiement de son programme-cadre en archéologie qui permet d'assurer une gestion cohérente et intégrée de l'archéologie. En gérant la collection municipale d'artefacts archéologiques, le projet a également contribué à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine archéologique lavallois. L'embauche d'un archéologue-consultant en mars 2025 permet de lancer une nouvelle phase de systématisation de l'archéologie municipale. Ce projet représente un investissement total de 420 130 \$ du FRR volet 2, dont 52 385\$ investis en 2025. 40 785 \$ ont été décaissés en 2025.

## **Présentation de capsules vidéo d'artistes à la Salle Alfred-Pellan**

En 2025, le projet de capsules vidéo d'artistes a pu bénéficier d'un soutien financier de 23 190 \$ provenant du FRR volet 2. La Salle Alfred-Pellan a produit deux vidéos permettant de découvrir les artistes Yannick Raymond et David Lafrance. Les tournages ont été effectués dans les ateliers des artistes ou encore lors de moments précis de la production de leurs œuvres. Les vidéos sont accessibles sur la chaîne YouTube de la Ville de Laval. Pour le premier trimestre de 2025, la valeur totale des réalisations liées à ce projet s'élève à 33 190 \$. Une fois terminé, ce projet représentera un investissement total estimé à 275 800 \$, dont 160 792 \$ provenant du FRR volet 2.

## **Projets réalisés en soutien aux organismes qui offrent des services professionnels dans les domaines de la concertation et de la formation, de la recherche, de la création, de la production et de la diffusion**

### **Plan d'action triennal de Culture Laval**

L'organisme Culture Laval est porteur du projet « Plan d'action triennal (2023 à 2025) », qui fait l'objet d'une subvention de 300 000 \$ du FRR volet 2. Ce projet a permis de maintenir en poste deux ressources au sein de l'organisme. Les objectifs de ce plan d'action sont les suivants :

- Réaliser des activités de veille et de recherche, développer des indicateurs afin d'approfondir la connaissance sur le secteur culturel lavallois et mesurer son impact sur le développement régional;
- Favoriser la collaboration entre les partenaires culturels et ceux des autres piliers du développement durable;
- Renforcer l'innovation en culture par un soutien accru à l'audace et à la prise de risque, notamment par le numérique;
- Soutenir les stratégies de promotion, de rayonnement et de valorisation de la région qui s'appuient sur les richesses et les acteurs culturels de son territoire.

## **Plan d'action triennal du ROCAL**

Le projet de l'organisme Regroupement d'organismes culturels et d'artistes lavallois (ROCAL), nommé « Plan d'action 2023-2025 du ROCAL », fait l'objet d'une subvention de 300 000 \$ du FRR volet 2. Ce projet permet la poursuite des objectifs et la mise en œuvre des actions du Plan de développement culturel de la région de Laval (PDCRL). Précisons que ce projet a permis de maintenir un emploi au sein de l'organisme, en plus de créer un poste et demi. Les objectifs de ce plan d'action sont les suivants :

- Poursuivre le développement du CCAP (Centre de création artistique professionnelle);
- Faire rayonner la région de Laval en positionnant le CCAP au niveau régional, national et international;
- Développer la mutualisation entre partenaires culturels;
- Accroître la coopération entre le ROCAL, ses membres et la communauté culturelle lavalloise.

## **Convention d'aide financière Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSMMPI) 2020-2023**

Le 24 avril 2021, une convention d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier 2020-2023 a été ratifiée entre le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et la Ville de Laval. Cette entente, totalisant 4 350 000 \$ avec 23 454 \$ en contribution du FRR volet 2, vise les objectifs suivants :

- Augmenter la connaissance, la protection, la mise en valeur et la transmission du patrimoine immobilier;
- Soutenir le milieu municipal dans la préservation du patrimoine immobilier comme composante de l'aménagement et de l'occupation durables des territoires.

Le programme est composé de deux volets :

- Volet 1 : Entente pour la restauration du patrimoine immobilier;
- Volet 2 : Entente pour l'embauche d'agents et d'agentes de développement en patrimoine immobilier.

L'appui du FRR volet 2 a permis l'embauche d'une ressource humaine en 2025 dans le cadre du volet 2 de l'entente PSMMPI. Soulignons que, pour l'ensemble de cette entente, le MCC contribue à hauteur de 2 334 000 \$.

<b>Titre</b>	<b>Ministère</b>	<b>Date de début</b>	<b>Date de fin</b>	<b>Valeur totale de l'Entente</b>	<b>Contribution du FRR volet 2</b>
Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier	MCC	4 novembre 2020	31 décembre 2043	4 350 000 \$	23 454 \$

# Bilan des activités par priorité d'intervention en matière de développement social

## Volet administratif

En 2025, en matière de développement social, le FRR volet 2 a permis le soutien d'une ressource au sein du Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social de la Ville de Laval. Cette personne coordonne les ententes et les fonds pour la Division du développement social (DDS) et veille au suivi et à la saine gestion des fonds et des ententes, dont les ententes sectorielles, notamment en ce qui concerne le FRR volet 2 et ses contributions à celles-ci. Cette personne accompagne également les organismes dans le dépôt de demandes de soutien financier ainsi que dans l'élaboration et le dépôt de leurs redditions de comptes.

## Création d'un outil de suivi des subventions

En 2023, la Ville de Laval a retenu les services d'une firme spécialisée afin de soutenir le développement et la mise en place d'un outil de suivi des fonds et des ententes qu'elle coordonne ainsi que des subventions qu'elle accorde aux organismes. Cet outil vise à accroître l'efficience sur le plan administratif, mais également en ce qui a trait à la préparation des redditions de comptes et des rapports auprès des différents ministères et comités directeurs des ententes. Ce projet d'une valeur totale de 10 131 \$ prendra fin en 2025.

## Priorité : Soutien à la concertation locale et régionale

La Division du développement social accompagne et soutient les concertations régionales et locales dans un objectif de favoriser la mobilisation des partenaires, des citoyens et des citoyennes des secteurs d'aménagement, de stimuler le développement de partenariats et d'encourager l'élaboration d'initiatives adaptées aux réalités territoriales dans une perspective de cohérence entre les différentes actions déployées sur le territoire. Elle considère également les concertations comme des lieux privilégiés de consultation formelle et informelle dans la perspective d'améliorer les conditions de vie de la population lavalloise.

Hormis l'accompagnement et le soutien offerts aux concertations locales et régionales dans le cadre des mandats de la Division du développement social et de ses ententes en cours, aucun investissement du FRR volet 2 n'a été fait en lien avec cette priorité en 2025.

## Priorité : Développement social

Les nouveaux investissements et versements issus du FRR volet 2 réalisés en 2025 ont tous été en lien avec la priorité d'intervention du développement social dans le cadre d'ententes et de projets soutenus directement par le biais du FRR volet 2. Du côté des ententes, des versements ont été faits dans le cadre d'engagements liés à deux des douze ententes sectorielles et multipartites comprenant des sommes du FRR volet 2 à leurs montages financiers. Du côté des projets, 2 nouveaux projets ont été approuvés et des versements ont été effectués dans le cadre de projets approuvés dans les années antérieures.

## Projets soutenus par le FRR volet 2 en matière de développement social

### Maintien des activités de sécurité alimentaire

En 2024, le projet « Maintien des activités de sécurité alimentaire » du Relais communautaire de Laval a été retenu dans le cadre du FRR volet 2 pour un montant de 129 000 \$. Ce projet est d'une valeur totale de 148 346 \$. Il vise à assurer le maintien des activités en matière de sécurité alimentaire du Relais communautaire et de nombreux partenaires communautaires par l'acquisition d'un camion réfrigéré visant à remplacer le camion utilisé précédemment qui était en fin de vie. Ce projet permet la poursuite de l'approvisionnement et de la distribution alimentaire dans le respect des normes de salubrité en vigueur.

## **Soutien aux étapes préparatoires en vue de la mise aux normes en matière de sécurité et de prévention du bâtiment du Refuge de Laval**

Ce projet a été soutenu en 2025 dans le cadre du FRR volet 2 pour un montant total de 217 732 \$. Il vise à mettre en place les ressources humaines et professionnelles nécessaires à la réalisation du projet d'envergure de rénovation et de mise aux normes en matière de sécurité et de prévention des incendies du Refuge de Laval. Le projet prévoit également de doter le Refuge de Laval d'un appui expertisé pour développer les capacités organisationnelles des ressources de l'organisme et pour l'accompagner dans le développement de stratégies financières. Le premier versement de ce projet a été effectué en 2025.

### **Services-conseils en design universel**

En 2025, la Ville de Laval a octroyé un mandat à la Société logique d'une valeur de 23 000 \$. Ce mandat vise à fournir une analyse approfondie et formuler des recommandations pour une révision d'un élément du Code de l'urbanisme de Laval.

### **Ententes en matière de développement social intégrant une contribution du FRR volet 2**

#### **Entente sectorielle pour la mise en œuvre de la Politique régionale de développement social (PRDS) 2019-2024**

Le 11 octobre 2019, l'Entente sectorielle pour la mise en œuvre de la PRDS 2019-2024 a été signée entre le CISSS de Laval, le MAMH et la Ville de Laval. Cette entente totalisant 6 055 000 \$, dont 1 343 800 \$ du FRR volet 2, vise les objectifs suivants :

- Soutenir les initiatives issues du plan d'action de la PRDS en cohérence avec les six orientations de la PRDS :
  1. Favoriser le développement de quartiers à l'échelle humaine contribuant au mieux-être des personnes;
  2. Reconnaître et développer la capacité d'agir des personnes;
  3. Soutenir l'intégration et l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité ou à risque de l'être;
  4. Stimuler la vitalité sociale et le développement économique socialement responsable;
  5. Stimuler la création et voir au maintien de milieux de vie sécuritaires et favorables à la santé et au bien-être des personnes;
  6. S'assurer de l'adaptation et de la cohérence entre les politiques publiques et la PRDS;
- Intégrer l'analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+) à l'ensemble des étapes de mise en œuvre de la PRDS;
- Produire et partager des connaissances, des analyses et des veilles sur la réalité des territoires lavallois, sur les dynamiques et les enjeux locaux, sur le potentiel de développement des communautés ainsi que sur les enjeux de réalisation des actions;
- Élaborer un plan d'évaluation visant l'appréciation de la mise en œuvre de la démarche, de son plan d'action et de sa structure de gouvernance.

Rappelons que les investissements liés à cette entente sont grandement bonifiés par l'aide financière de 7 500 000 \$ de la Fondation Lucie et André Chagnon pour la mise en œuvre de la PRDS pour laquelle la Ville agit comme fiduciaire. De ce montant, 4 500 000 \$ ont été intégrés à cette entente sectorielle. Suivant la ratification d'un avenant, l'entente a été prolongée jusqu'au 31 mars 2024.

<b>Titre</b>	<b>Ministère</b>	<b>Date de début</b>	<b>Date de fin</b>	<b>Valeur totale de l'Entente</b>	<b>Contribution FRR volet 2</b>
<b>Entente sectorielle pour la mise en œuvre de la PRDS 2019-2024</b>	MAMH	11 octobre 2019	31 mars 2024	6 055 000 \$	1 343 800 \$

Le fonds constitué par cette entente vise la mise en œuvre du plan d'action de la PRDS, dans le cadre duquel les initiatives sont le fruit d'une démarche de mobilisation et de partenariat. Dans cette démarche, les partenaires sont invités à se regrouper en cellule de travail pour soumettre une action concertée. Ces initiatives sont recommandées par un comité d'analyse et le comité régional transitoire aux instances de la Ville de Laval. Ces deux comités s'inscrivent dans la gouvernance régionale transitoire partagée des fonds en développement social, laquelle vise à doter la région d'une vision transversale en réunissant les principaux partenaires en matière de développement social. Cette entente a pris fin en 2024.

Aux fins de traitement et à partir du 31 mars 2024, six subventions comportant des sommes du FRR volet 2 sont considérées comme projets jusqu'à leur échéance. De ceux-ci, pour l'année 2025, deux projets ont obtenu un versement soit le projet « Planification transitoire de l'épicerie solidaire Au Panier » du fiduciaire Au Panier de Chomedey pour un montant de 112 881 \$ et le projet « Collaboration et accompagnement global et continu des personnes immigrantes » du fiduciaire Carrefour d'interculture de Laval pour un montant de 76 808 \$. De plus, le projet « Communauté Bâtissant l'Avenir avec les Jeunes » dont le fiduciaire est le Regroupement lavallois pour la réussite éducative a été approuvé. Il est d'une valeur totale de 386 328 \$ avec une contribution du FRR volet 2 de 249 333 \$, qui a entièrement été versée.

#### **Entente en matière de lutte contre la pauvreté et d'exclusion sociale pour la région de Laval 2024-2028**

Le 6 novembre 2024, l'Entente en matière de lutte contre la pauvreté et d'exclusion sociale pour la région de Laval 2024-2028 entre la Ville de Laval et le CISSS de Laval a été approuvée. D'une valeur de 1 000 000 \$ celle-ci comprend 500 000 \$ en investissement du FRR volet 2. Visant la mise en commun de ressources financières et techniques aux fins de soutenir les initiatives visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, ses objectifs sont les suivants :

- Déployer des initiatives visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale en concordance avec les planifications régionales, dont celles liées à l'Alliance pour la solidarité de Laval;
- Favoriser la concertation intersectorielle dans l'atteinte de solutions communes en matière d'inclusion sociale et de lutte contre la pauvreté;
- Favoriser le partenariat entre les organisations et la concertation en vue d'une cohérence et d'un arrimage des actions.

Un appel de projets a été lancé le 13 novembre 2024 dans le cadre de cette entente, lequel a permis de soutenir sept projets pour un total de 560 000 \$ dont 475 000 \$ en provenance du FRR volet 2. Ces projets ont été approuvés en 2025 et leurs premiers versements d'une valeur totale de 532 000 \$, dont 452 881 \$ en provenance du FRR volet 2, ont été envoyés en 2025.

<b>Titre</b>	<b>Partenaire</b>	<b>Date de début</b>	<b>Date de fin</b>	<b>Valeur totale de l'Entente</b>	<b>Contribution FRR volet 2</b>
<b>Entente en matière de lutte contre la pauvreté et d'exclusion sociale pour la région de Laval 2024-2028</b>	CISSL	1 <sup>er</sup> novembre 2024	1 <sup>er</sup> novembre 2028	1 000 000 \$	500 000 \$

# Laval économique

## Contexte économique

Le contexte économique du premier trimestre de 2025 est marqué par une croissance économique ralentie, avec des perspectives mitigées pour les investissements. D'une part, la baisse de l'inflation, la diminution des taux d'emprunt et un marché de l'emploi qui démontre une progression sont des signes positifs, mais les tensions commerciales à l'international et les effets sur l'économie canadienne freinent l'optimisme des entreprises, des consommatrices et des consommateurs. En attendant le positionnement final des différents pays, certaines entreprises reportent la prise de décisions concernant leurs investissements, alors que d'autres foncent en vue des circonstances économiques locales favorables.

La Ville de Laval et Laval économique ont poursuivi leur soutien auprès des entreprises afin d'assurer la pérennité et la compétitivité de ces dernières. Laval économique a également poursuivi la mise en place de sa vision stratégique, ainsi que de sa logique d'innovation collective, qui se nomme TEMMRA, définie par les filières telles que Technologies décarbonées, Éminence grise, Mobilité durable, Manufacturier, Retail « vente au détail » et Agroalimentaire. Celle-ci travaille sur des solutions à des enjeux socioéconomiques, en favorisant les investissements sur les territoires. Laval économique mise sur différents programmes pour stimuler les investissements, l'innovation et améliorer la productivité des entreprises sur le territoire par le biais d'aides financières, notamment par les programmes suivants :

- Accélérateurs d'opportunités Virage techno – Manufacturier;
- Fonds créateur d'entreprises;
- Fonds entrepreneuriat collectif;
- Fonds Innogec Laval;
- Accélérateurs d'opportunités - Jeunes pousses
- Accélérateurs d'opportunités - Transition durable;

## Priorités d'intervention en matière de développement économique 2025

La Ville de Laval a établi ses priorités d'intervention annuelles en matière de développement économique pour 2025 et elle a déployé ses actions selon cinq grandes orientations :

- Orientation 1 : Appui stratégique aux entreprises;
- Orientation 2 : Soutien financier aux entreprises;
- Orientation 3 : Innovation;
- Orientation 4 : Attractivité et investissements;
- Orientation 5 : Promotion et intelligence économique.

Les investissements réalisés par le biais du FRR volet 2 en matière de développement économique ont été faits dans le cadre de contributions au sein d'une entente sectorielle et de **53 projets** soutenus par le fonds. L'ensemble de ces investissements répond à des priorités d'intervention régionales.

## **Volet administratif**

En 2025, le FRR volet 2 n'a soutenu aucune dépense administrative de Laval économique.

## **Orientation 1 : Appui stratégique aux entreprises**

Cette orientation comprend cinq priorités d'intervention :

- 1.1. Offrir des services d'accompagnement et d'appui stratégique;
- 1.2. Favoriser le développement de l'entrepreneuriat, incluant l'économie sociale;
- 1.3. Identifier les opportunités de virages numériques;
- 1.4. Accélérer le virage des entreprises vers le développement durable et écoresponsable;
- 1.5. Stimuler les projets d'exportation et d'amélioration de la chaîne d'approvisionnement.

Les entrepreneurs et les entrepreneures, tant en processus de démarrage qu'en expansion, sont systématiquement rencontrés, soit par sollicitation directe, soit à la suite d'une demande de leur part. Les rencontres sont structurées grâce à un outil de diagnostic qui permet d'identifier les grands enjeux auxquels les entrepreneurs et les entrepreneures doivent faire face à court, moyen et long terme. Ensuite, ces derniers sont dirigés vers divers spécialistes internes et externes.

Afin de bonifier et simplifier l'accompagnement des entreprises, Laval économique coordonne et anime la communauté entrepreneuriale de Laval, qui compte 34 partenaires de l'écosystème. La communauté entrepreneuriale et les communautés de pratique permettent ainsi de répondre collectivement à des enjeux de plusieurs groupes.

Laval économique compte également sur une entente de soutien avec l'un des partenaires de la Communauté entrepreneuriale de Laval, soit le Réseau mentorat Laval pour offrir un service de mentorat aux entrepreneurs.

## **Centre de transfert technologique en écologie industrielle**

Par ailleurs, pour permettre aux entreprises d'accélérer leur virage vers le développement durable et écoresponsable, Laval économique compte sur l'expertise du Centre de transfert technologie en écologie industrielle, dans l'objectif d'obtenir une cartographie des flux de matières. Un montant de 37 323 \$ a été engagé et à ce jour aucun versement n'a été effectué.

## **Mesures d'aide : lavaleconomique.com**

Les besoins des entrepreneurs et des entrepreneures, particulièrement en processus de démarrage, sont évalués par une agente d'information qui les dirige vers les spécialistes et les ressources. Par une stratégie de sollicitation directe structurée, les entreprises en croissance sont soutenues par divers commissaires, conseillères et conseillers qui abordent avec eux les enjeux de développement qu'ils rencontrent dans plusieurs dimensions et fonctions de leurs entreprises, tant en exportation, financement, transformation numérique et technologique qu'en gestion du capital humain.

Afin de faciliter tant le démarrage que la croissance des entreprises lavalloises, les entrepreneurs et les entrepreneures ont dorénavant accès à une série d'outils mis à jour directement sur le site Web lavaleconomique.com, dont le *Guide de rédaction d'un plan d'affaires*, le parcours entrepreneurial, le *Guide de l'entrepreneur*, la matrice d'affaires (*business model canvas*) et un outil pour la réalisation d'états financiers prévisionnels.

## Commissaire transformation technologique

À l'affût des tendances innovantes et des opportunités du marché, le commissaire transformation technologique joue un rôle clé dans la mise en œuvre de la nouvelle planification stratégique de Laval économique en cette matière auprès des entreprises du territoire, et ce, en tenant compte des nouveaux paradigmes d'affaires. Il établit la feuille de route technologique des actions selon les différents secteurs d'activités du territoire et les besoins des entreprises, en plus de sensibiliser et d'accompagner les entreprises du territoire dans leurs projets de transformation technologique. Il participe également à la réalisation de concertations et de synergies avec les divers partenaires, experts et entreprises afin d'accélérer la mise en place de la transformation technologique sur le territoire. Ces ressources ne sont pas financées par le FRR volet 2, mais contribue aux objectifs de l'orientation 1.

## Programme Accélérateurs d'opportunités – Transition durable

Laval économique a fait la promotion d'un tout nouveau programme, soit Accélérateurs d'opportunités – Transition durable qui vise principalement à faciliter la transition des entreprises vers un modèle d'affaires plus durable et plus responsable. Il s'agit d'une aide financière qui permet de contribuer à l'acquisition de matériels, d'équipement ou de technologies, aux frais externes liés à l'intégration des projets et aux honoraires professionnels associés à ces projets en matière de transition durable.

Dès janvier à mars 2025, trois engagements d'aide financière, totalisant 75 000 \$, ont été effectués dans le cadre du FRR volet 2. Aucun versement n'a été effectué.

Investissements générés	Entreprises soutenues	Entreprises créées	Stades des entreprises	Emplois créés
892 991 \$	3	0	Acquisition	0

## Exportations et chaînes d'approvisionnement

De janvier à mars 2025, Laval économique a mis en place quelques actions afin de stimuler les projets d'exportation et d'amélioration de la chaîne d'approvisionnement des entreprises lavalloises. Un montant de 59 820 \$ a été engagé, dont un total de 40 219 \$ ont été versés.

## Orientation 2 : Soutien financier aux entreprises

La deuxième orientation se décline en deux priorités d'intervention :

- 2.1. Offrir un soutien financier pour stimuler la création et la croissance des entreprises, incluant les entreprises d'économie sociale, ainsi que le développement de toutes les composantes de l'écosystème entrepreneurial;
- 2.2. Offrir des outils de financement flexibles et adaptés.

## Fonds entrepreneuriat collectif (FEC)

Le FEC soutient le démarrage d'entreprises, de coopératives ou de projets d'économie sociale qui améliorent la qualité de vie et le bien-être des personnes par la création et le maintien d'emplois et la création de richesse à Laval. Le FEC contribue également au développement de l'offre ainsi qu'au rayonnement de l'économie sociale sur le territoire lavallois. Grâce à ce fonds, les projets admissibles bénéficient d'une aide financière ainsi que de soutien technique. De janvier à mars 2025, 14 engagements d'aide financière totalisant 241 175 \$ ont été effectués dans le cadre du FRR volet 2. Des versements de 109 401 \$ ont été effectués concernant les nouveaux et anciens engagements FEC.

Investissements générés	Entreprises soutenues	Entreprises créées	Stades des entreprises	Emplois créés
2 351 681 \$	14	0	Démarrage 4 Planification stratégique 4 Étude 2 Plan d'affaire 1 Nouvelle offre de services 1 Fusion plan d'affaires 1 Acquisition 1	24

## Fonds INNOGEC-Laval

Un nouveau programme, le Fonds INNOGEC – Laval, a été ajouté à la Politique de soutien aux entreprises en août 2024. Ce programme a pour objectif de rendre accessibles les services professionnels de conseils en gestion et en gouvernance en contribuant au paiement d'une partie des honoraires professionnels pour des interventions-conseils au service des entreprises d'économie sociale.

Ce programme est créé grâce à la contribution financière du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MÉIÉ) du gouvernement du Québec, de la Ville de Laval et en collaboration avec Filaction. Laval économique, par le biais du FRR volet 2 contribue à parts égales avec le MÉIÉ au Fonds INNOGEC – Laval.

En 2025, dans le cadre du FRR volet 2, une enveloppe de 62 663 \$ a été octroyée et versée à 13 entreprises lavalloises dans le cadre du Fonds Innogec Laval. Il y a également un montant de 11 500 \$ qui a été versé à Filaction qui a été mandaté pour son expertise et l'analyse des dossiers de demande d'aide financière.

Investissements générés	Entreprises soutenues	Entreprises créées	Stades des entreprises	Emplois créés
414 681 \$	13	0	7 en démarrage 6 en croissance	25

## Fonds créateur d'entreprises (FCE)

Le Fonds créateur d'entreprises a pour objectif d'aider la création et l'acquisition de nouvelles entreprises, de soutenir l'entrepreneuriat local, de créer ou maintenir des emplois, de contribuer au déploiement de la richesse sur le territoire et de stimuler les secteurs économiques porteurs à Laval.

En 2025, dans le cadre du FRR volet 2, une enveloppe de 100 000 \$ a été octroyée à quatre entreprises lavalloises dans le cadre du FCE. Des versements de 50 000 \$ ont été effectués.

Investissements générés	Entreprises soutenues	Entreprises créées	Entreprises en croissance	Emplois créés
Démarrage ou relève				
4 645 145 \$	4	2 en démarrage 2 en relève	4	34 emplois maintenus 5 emplois créés

## Entente sectorielle de développement du secteur agroalimentaire à Laval

Le 30 mars 2021 entrait en vigueur l'Entente sectorielle de développement du secteur agroalimentaire à Laval. Elle a été ratifiée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS), l'Union des producteurs agricoles de Laval (UPA-Laval), le Centre intégré de santé et services sociaux de Laval (CISSS de Laval), le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), l'Office du Tourisme de Laval (Tourisme Laval) et la Ville de Laval. Cette entente vise ces objectifs :

- Assurer la mobilisation des partenaires du milieu dans une dynamique d'action et d'engagement harmonisée autour d'une vision commune du développement du secteur agroalimentaire lavallois ;
- Compléter et actualiser le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) en tenant compte notamment des enjeux liés à la relève, au rapprochement avec les consommatrices et les consommateurs, à l'innovation dans une perspective de développement durable, à la main-d'œuvre, à l'agriculture urbaine, à l'environnement et aux changements climatiques, et en matière de valorisation et de transformation agroalimentaire ;
- Mettre en œuvre les projets prioritaires et structurants qui répondent à des enjeux communs de développement agroalimentaire définis notamment dans le PDZA et issus des comités consultatifs de la TDAL et des axes identifiés au PDVTA et tout autre projet structurant considéré prioritaire par les PARTIES et répondant aux priorités de la région de Laval inscrits dans la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires ou au Plan de relance économique de la VILLE qui contribueront à soutenir le développement du secteur agroalimentaire.

L'entente est d'une valeur totale de 1 125 000 \$, dont 270 000 \$ proviennent du FRR volet 2. Entre janvier et mars 2025, une seule initiative était active pour des engagements totaux de 613 \$, dont le même montant provient du FRR volet 2.

- Actions de communication Saveurs de Laval 2024-2025;

Titre	Principal ministère	Date de début	Date de fin	Total de l'entente	Contribution FRR volet 2
Entente sectorielle de développement du secteur agroalimentaire à Laval	MAMH	30 mars 2021	31 mars 2026	1 125 000 \$	270 000 \$

## Anges Québec

Dans un objectif de développer un réseau d'anges investisseurs et ainsi de permettre les investissements privés dans les entreprises lavalloises, Laval économique mise sur l'expertise d'Anges Québec pour développer ce réseau lavallois. Un montant engagé de 41 995 \$ et à ce jour, aucun versement n'a été effectué.

## Orientation 3 : Innovation

La troisième orientation comporte trois priorités d'intervention :

- 3.1 Favoriser le développement d'un écosystème innovant;
- 3.2 Faciliter la réalisation de projets pilotes et de vitrines technologiques;

- 3.3 Soutenir les centres d'excellence, incubateurs, accélérateurs, hubs et autres organismes voués à l'innovation, dont l'innovation sociale.

Dans le but de favoriser le développement d'écosystèmes innovants sur le territoire lavallois, Laval économique a octroyé trois mandats à HEC Montréal ainsi qu'un mandat confié à Valérie Gautier pour la réalisation de divers projets en innovation, soit la cartographie des écosystèmes en mobilité durable et en éminence grise, ainsi qu'une étude qui permettra à déterminer les indicateurs clés pour mesurer l'innovation sur le territoire de Laval. Un montant de 197 573 \$ a été engagé, et aucun montant n'a été versé.

## Programme Accélérateurs d'opportunités – Virage technologique manufacturier (VTM)

Le programme Accélérateurs d'opportunités VTM a pour objectif d'aider les entreprises lavalloises à concrétiser leur projet de virage numérique et d'automatisation afin qu'elles soient compétitives au Québec et à l'étranger et qu'elles assurent ainsi leur pérennité.

Créé à l'aide du FRR volet 2, ce programme vise à stimuler la création d'entreprises innovantes et à soutenir les entreprises dans la réalisation de leurs projets d'innovation, d'intégration de nouvelles technologies, de numérisation ou d'automatisation. Au 31 mars 2025, 752 331 \$ ont été octroyés à 11 entreprises dans le cadre de ce programme et 22 500 \$ ont été versés concernant les nouvelles et d'anciennes aides financières du programme VTM.

Investissements générés	Entreprises soutenues	Augmentation prévue du chiffre d'affaires	Emplois créés
9 422 335 \$	11 entreprises	9%*	83

\* Selon les données disponibles

## Cercle API

Laval économique mise sur l'expertise de Laval Innov, afin de soutenir le projet « Cercle API », une initiative pour sensibiliser les entreprises au sujet du virage numérique afin d'augmenter leurs activités commerciales en ligne.

Un montant de 35 750 \$ a été accordé dans le cadre du FRR volet 2 et une somme de 17 750 \$ a été versée à l'organisme en 2024 et un montant de 18 000 \$ reste à être versé.

Titre	Principal ministère	Date de début	Date de fin	Total de l'entente	Contribution FRR volet 2
Entente avec Laval Innov – Cercle API	MAMH	1er août 2024	28 février 2025	72 000 \$	35 750 \$

## Jeunes pousses

Le programme Accélérateurs d'opportunités – Jeunes pousses est un programme permettant de soutenir financièrement les entreprises en démarrage dans leur parcours de précommercialisation et commercialisation. Ce programme est offert seulement aux jeunes entreprises accélérées par TerroX, l'accélérateur de Laval économique.

De janvier à mars 2025, 390 000 \$ ont été octroyés dans le cadre de ce programme et aucun versement n'a été effectué.

Investissements générés	Entreprises soutenues	Emplois créés
1 523 356 \$	13	28

## Centre québécois d'innovation en biotechnologies

Laval économique soutient l'incubation d'entreprises dans le secteur d'activité des sciences de la vie au Centre québécois d'innovation en biotechnologies. Cet incubateur, inauguré en 1996, offre un écosystème au service des entreprises en démarrage, en plus de faciliter leur croissance et leur succès. En 2025, 102 997 \$ ont été octroyés et aucun versement n'a été effectué.

## Orientation 4 : Attractivité et investissements

La quatrième orientation propose trois priorités d'intervention :

- 4.1. Réaliser des actions structurantes spécifiques aux parcs et zones industriels ainsi qu'aux secteurs prioritaires de la région;
- 4.2. Accroître la rétention, l'attraction de talents et l'accès à la main-d'œuvre;
- 4.3. Collaborer à l'attraction, à l'accueil et à la réalisation de projets d'investissements.

En 2025, aucune somme en provenance du FRR volet 2 n'a été utilisée pour ces priorités d'intervention. Laval économique a toutefois réalisé les projets suivants en lien avec la main-d'œuvre.

L'équipe dédiée à la main-d'œuvre poursuit ses efforts pour la mise en place de la Stratégie lavalloise de la main-d'œuvre. Cette stratégie repose sur quatre grandes orientations : augmenter les bassins de main-d'œuvre disponible, développer le capital humain, renforcer la résilience des entreprises et valoriser Laval. Pour réaliser ces quatre grandes orientations, deux actions très concrètes ont été mises en place. En voici un résumé des principales réalisations dans les trois premiers mois de 2025 :

- La préparation de plus de 40 entreprises lavalloises en vue de se conformer aux nouvelles obligations de la loi 42 visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail.
- La participation de Laval économique à 6 salons d'emplois au bénéfice des entreprises lavalloises;
- La tenue de la 3<sup>e</sup> édition du Rendez-vous RH. L'événement a attiré plus de 120 participants désireux de s'approprier de meilleures pratiques en gestion des ressources humaines;
- Poursuite du déploiement du service d'accompagnement aux entreprises en gestion des ressources humaines. Parmi les nouveaux services proposés, Laval économique offre : un bilan RH, un soutien au recrutement, un plan de formation privée, un diagnostic organisationnel, le développement organisationnel et une directrice RH sur demande;
- Lancement de deux tables RH et de co-développement qui visent à permettent aux responsables des ressources humaines de développer, d'améliorer la performance de la gestion des ressources humaines au sein de leur entreprise;
- Poursuite du service de mobilité internationale offert aux entreprises.

## Talent Laval

Talent Laval, l'identité de la Stratégie lavalloise de la main-d'œuvre développée en 2023, a continué d'offrir pour une deuxième année consécutive, notamment par l'intermédiaire de son site Web, un accès à plusieurs ressources pour les personnes à la recherche d'un emploi, d'un lieu où s'établir ou encore d'un milieu pour poursuivre leurs études. Talent Laval agit donc comme un moteur pour attirer davantage de talents à Laval et promouvoir la vitalité du territoire, en plus de jouer un rôle clé dans le déploiement d'initiatives visant à faire rayonner les entreprises lavalloises et à attirer de nouveaux talents. Ces efforts incluent une participation active à des salons d'emploi de portée régionale, nationale et internationale. De plus, une campagne de promotion combinant diverses tactiques médiatiques a été déployée au printemps et à l'automne 2024.



## Orientation 5 : Promotion et intelligence économique

La cinquième orientation a trois priorités d'intervention :

- 5.1. Approfondir nos connaissances sur les besoins et opportunités des entreprises;
- 5.2. Développer et améliorer des outils de diagnostics et de formations spécialisées;
- 5.3. Faire la promotion des services du Service du développement économique auprès de partenaires et des entreprises.

Dans le but de faire la promotion des services de Laval économique, plusieurs mandats ont été octroyés pour des services de promotion pour le territoire lavallois. Un montant total de 165 613 \$ a été engagé, et un montant de 1 571 \$ a été versé.

## Conseillères aux programmes économiques et en développement économique - Rédaction et promotion

Depuis juillet 2024, une conseillère aux programmes économiques déploie les actions nécessaires pour concevoir et élaborer des programmes innovants pour stimuler la vitalité économique de Laval et ainsi favoriser les investissements sur le territoire, en plus de contribuer au rayonnement de Laval économique.

La ressource Agente de développement économique a occupé ses fonctions d'avril 2023 jusqu'au 14 février 2024. Dès le 24 mars 2025, une nouvelle Conseillère en développement économique l'a remplacé et elle a pour mandat de déployer les actions nécessaires à la mise en valeur des succès du territoire et des réalisations de Laval économique. Elle conçoit et rédige des contenus économiques variés en vue de soutenir les activités de l'organisation et s'assure de faire la promotion de Laval économique auprès des partenaires et des entreprises.

Un montant de 242 757\$ a été engagé pour ces deux ressources, dont un montant de 39 392 \$ a été versé.



## Annexe 1 - Liste des contrats de service, des aides à des entreprises privées ou d'économie sociale 2025

Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Type d'aide	Titre du projet, du contrat ou du mandat	Objet du FRR	Date début	Date fin	Engagé	Versé au 31 mars 2025	FRR		Autres partenaires (ministères et privé)								Coût total du projet
									Nom	Engagement	Nom	Engagement	Nom	Engagement	Nom	Engagement	Nom	Engagement	
TECHNOLOGIES HAPPY (9429-6357 Québec inc.)	Entreprise privée	Subvention développement des entreprises	Jeunes pousses 25 Commercialisation technologies Happly.ai	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-26	2026-03-31	30 000 \$	- \$											67 200 \$
9491-6640 Québec inc. (Trueclaim AI - Estimateur AI )	Entreprise privée	Subvention développement des entreprises	Jeunes pousses 25 Commercialisation de solutions d'IA	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-26	2026-03-31	30 000 \$	- \$											65 000 \$
RECHERCHES Super Nova Inc.	Entreprise privée	Subvention développement des entreprises	Jeunes pousses 25 Développement et mise en œuvre d'une infrastructure cloud-native	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-26	2026-03-31	30 000 \$	- \$											60 000 \$
EvSimple Inc	Entreprise privée	Subvention développement des entreprises	Jeunes pousses 25 Développement et mise en œuvre d'une plateforme technologique MOS (Mobility Operating System)	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-19	2026-03-31	30 000 \$	- \$	MÉI	30 375 \$									80 500 \$
9507-5909 Québec inc. (d.b.a Fireraven)	Entreprise privée	Subvention développement des entreprises	Jeunes pousses 25 Commercialisation technologies d'assistants IA	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-26	2026-03-31	30 000 \$	- \$											63 600 \$
Azimut Médical inc.	Entreprise privée	Subvention développement des entreprises	Jeunes pousses 25 Développement et mise en œuvre de prévention des blessures chez les personnes âgées	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-26	2026-03-31	30 000 \$	- \$	MAIN	70 000 \$	PARI-CNRC	20 000 \$							189 556 \$
UFO AI	Entreprise privée	Subvention développement des entreprises	Jeunes pousses 25 Développement et mise en œuvre d'une plateforme SaaS	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-12	2026-04-01	30 000 \$	- \$											62 000 \$
D-WEE Technologies de Santé s.a.	Entreprise privée	Subvention développement des entreprises	Jeunes pousses 25 Conception et fabrication de technologies pour fauteuils roulants manuels	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-26	2026-03-31	30 000 \$	- \$	Centech Montréal	10 000 \$									60 000 \$
INNOVENTION INC.	Entreprise privée	Subvention développement des entreprises	Jeunes pousses 25 Commercialisation de solutions d'IA	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-26	2026-03-31	30 000 \$	- \$	Patenenar - AI	20 000 \$									150 000 \$

									FRR		Autres partenaires (ministères et privé)							
Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Type d'aide	Titre du projet, du contrat ou du mandat	Objet du FRR	Date début	Date fin	Engagé	Versé au 31 mars 2025	Nom	Engagement	Nom	Engagement	Nom	Engagement	Nom	Engagement	Coût total du projet	
Mantle Technologie	Entreprise privée	Subvention développement des entreprises	Jeunes pousses 25 Commercialisation de solution innovante de stockage	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-26	2026-03-31	30 000 \$	- \$	Fédérale	131 000 \$	PICQ (PROMPT)	131 000 \$					524 000 \$	
RAUFASTE & BLECON INC. (d.b.a Self-storage.ai)	Entreprise privée	Subvention développement des entreprises	Jeunes pousses 25 Commercialisation à grande échelle de SpaceStaker	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-19	2026-03-31	30 000 \$	- \$									61 500 \$	
Les technologies Paperminds (Heka Santé inc.)	Entreprise privée	Subvention développement des entreprises	Jeunes pousses 25 Commercialisation et expansion de solutions d'intelligence conversationnelle	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-26	2026-03-31	30 000 \$	- \$									80 000 \$	
Logiciel Uwear.ai inc.	Entreprise privée	Subvention développement des entreprises	Jeunes pousses 25 Amélioration des plateformes libre-service (photos)	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-19	2026-03-31	30 000 \$	- \$									60 000 \$	
Aliments Morehouse Canada	Entreprise privée	Subvention développement des entreprises	FTD-2025-01 Acquisition d'un pressoir rotatif - prétraitement des eaux de rejets	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-18	2026-03-31	25 000 \$	- \$									445 550 \$	
Bell Aluminium	Entreprise privée	Subvention développement des entreprises	FTD-2025-02 Récupération de chaleur et thermopompes	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-27	2026-03-31	25 000 \$	- \$									285 000 \$	
Solution ROLEF	Entreprise privée	Subvention développement des entreprises	FTD-2025-03 Transition énergétique - achat de thermopompes	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-21	2026-03-31	25 000 \$	- \$	Hydro-Québec	62 339 \$							162 441 \$	
ACIER MC4	Entreprise privée	Subvention : Développement des entreprises	VTM 25 Achat d'équipement de transformation et de transport	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-01-08	2026-03-31	41 620 \$	- \$									529 648 \$	
Chemtec (Gestion Jason Bérubé Inc.)	Entreprise privée	Subvention : Développement des entreprises	VTM 25Finalisation d'une ligne de production automatisée	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-12	2026-03-31	75 000 \$	- \$	Investissement Québec(prêt IQ)	160 000 \$	Développement économique Canada	40 000 \$					300 000 \$	
Dumak	Entreprise privée	Subvention : Développement des entreprises	VTM 25 Achat d'équipement de production automatisée	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-12	2026-03-31	75 000 \$	- \$	Investissement Québec (prêt IQ)	800 000 \$							1 206 532 \$	

							FRR		Autres partenaires (ministères et privé)								
Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Type d'aide	Titre du projet, du contrat ou du mandat	Objet du FRR	Date début	Date fin	Engagé	Versé au 31 mars 2025	Nom	Engagement	Nom	Engagement	Nom	Engagement	Nom	Engagement	Coût total du projet
Oil-Dri Canada ULC	Entreprise privée	Subvention : Développement des entreprises	VTM 25 Achat de PLC pour faciliter l'automatisation de la chaîne de production	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-12	2026-03-31	75 000 \$	- \$									743 650 \$
Ad Sidera Inc alias EJMPHARMA	Entreprise privée	Subvention : Développement des entreprises	VTM 25 Modernisation de l'équipement de production de médicaments	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-12	2026-03-31	75 000 \$	- \$									477 200 \$
Sciences de la peau Crescita Inc.	Entreprise privée	Subvention : Développement des entreprises	VTM 25 Achat d'équipement de production automatisée	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-12	2026-03-31	75 000 \$	- \$									322 805 \$
LP Tech inc.	Entreprise privée	Subvention : Développement des entreprises	VTM 25 Nouvelle ligne de production et achat d'équipements	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-12	2026-03-31	38 750 \$	- \$									155 000 \$
Moulures Nova inc.	Entreprise privée	Subvention : Développement des entreprises	VTM 25 Achat d'équipements automatisés	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-12	2026-03-31	75 000 \$	22 500 \$	Investissement Québec (prêt IQ)	96 000 \$	Investissement Québec (prêt ESSORT)	105 000 \$	Desjardins	75 500 \$			351 500 \$
Metaltech-Omega inc.	Entreprise privée	Subvention : Développement des entreprises	VTM 25 Ajout d'une ligne de production automatisée pour échelle	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-12	2026-03-31	75 000 \$	- \$									4 367 000 \$
Ventimetal	Entreprise privée	Subvention : Développement des entreprises	VTM 25 Achat d'équipements pour optimiser la production	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-12	2026-03-31	71 961 \$	- \$									288 000 \$
Artopex-Plus inc.	Entreprise privée	Subvention : Développement des entreprises	VTM 25 Achat d'équipement automatisé	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-26	2026-03-31	75 000 \$	- \$									681 000 \$
9533-1815 Québec inc. et Dental Technique (2951-7315 Québec inc.)	Entreprise privée	Subvention développement des entreprises	FCE-2025-01 Relève externe	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-01	2026-03-01	25 000 \$	25 000 \$	FLI	67 500 \$	FLS	7 500 \$	Desjardins	2 100 000 \$	BPV	300 000 \$	3 000 000 \$
16598536 Canada inc. & Le Monde du Ravioli inc.	Entreprise privée	Subvention développement des entreprises	FCE-2025-02 Relève externe	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-14	2026-03-14	25 000 \$	- \$	FLI	148 500 \$	FLS	16 500 \$	Desjardins	625 000 \$	FAC	625 000 \$	1 440 000 \$

									FRR		Autres partenaires (ministères et privé)							
Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Type d'aide	Titre du projet, du contrat ou du mandat	Objet du FRR	Date début	Date fin	Engagé	Versé au 31 mars 2025	Nom	Engagement	Nom	Engagement	Nom	Engagement	Nom	Engagement	Coût total du projet	
Propulsion Web inc.	Entreprise privée	Subvention développement des entreprises	FCE-2025-03 Démarrage - création d'une nouvelle entreprise	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-14	2026-03-14	25 000 \$	25 000 \$	FLI	22 500 \$	FLS	2 500 \$	Desjardins	4 000 \$	Futurpreneur	25 000 \$	103 545 \$	
Ramassage Enviro inc.	Entreprise privée	Subvention développement des entreprises	FCE-2025-04 Démarrage - création d'une nouvelle entreprise	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-04-08	2026-03-31	25 000 \$	- \$	FLI	22 500 \$	FLS	2 500 \$	Transfert d'actifs	32 300 \$	-	- \$	101 600 \$	
Centrale des artistes	Entreprise d'économie sociale	Subvention développement des entreprises	INNOGEC 2025-001 La centrale des artistes	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-02-17	2026-02-17	4 700 \$	4 700 \$	FEC	9 400 \$	Innogec MÉIE	4 700 \$					23 490 \$	
Le Collectif autour d'une tasse	Entreprise d'économie sociale	Subvention développement des entreprises	INNOGEC 2025-002 Le Collectif autour d'une tasse	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-02-17	2026-02-17	7 500 \$	7 500 \$	FEC	10 000 \$	Innogec MÉIE	7 500 \$					37 410 \$	
Mieux naître à Laval	Entreprise d'économie sociale	Subvention développement des entreprises	INNOGEC 2025-003 Mieux naître à Laval	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-02-17	2026-02-17	5 510 \$	5 510 \$	FEC	10 000 \$	Innogec MÉIE	5 510 \$					27 695 \$	
Ass des résidents de Champfleury	Entreprise d'économie sociale	Subvention développement des entreprises	INNOGEC 2025-004 Ô Champfleury	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-02-17	2026-02-17	7 500 \$	7 500 \$	FEC	10 000 \$	Innogec MÉIE	7 500 \$					37 380 \$	
Parici 9ième vie	Entreprise d'économie sociale	Subvention développement des entreprises	INNOGEC 2025-005 Parici 9ième vie	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-02-17	2026-02-17	6 000 \$	6 000 \$	FEC	10 000 \$	Innogec MÉIE	6 000 \$					30 000 \$	
Fondation maman bb et co	Entreprise d'économie sociale	Subvention développement des entreprises	INNOGEC 2025-006 Maman Bébé & Co	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-02-17	2026-02-17	5 000 \$	5 000 \$	FEC	5 000 \$	Innogec MÉIE	5 000 \$	Fonds Grandes idées	5 000 \$			25 000 \$	
Ass Digiwomen voix des femmes dans le numérique	Entreprise d'économie sociale	Subvention développement des entreprises	INNOGEC 2025-007 Digiwomen	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-02-17	2026-02-17	5 000 \$	5 000 \$	FEC	5 000 \$	Innogec MÉIE	5 000 \$					25 000 \$	
Theatre Incline inc	Entreprise d'économie sociale	Subvention développement des entreprises	INNOGEC 2025-008 Théâtre incliné	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-24	2026-03-24	4 988 \$	4 988 \$	FEC	9 975 \$	Innogec MÉIE	4 988 \$					24 941 \$	

								FRR		Autres partenaires (ministères et privé)							
Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Type d'aide	Titre du projet, du contrat ou du mandat	Objet du FRR	Date début	Date fin	Engagé	Versé au 31 mars 2025	Nom	Engagement	Nom	Engagement	Nom	Engagement	Nom	Engagement	Coût total du projet
Stimulearts	Entreprise d'économie sociale	Subvention développement des entreprises	INNOGEC 2025-009 StimuleArts	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-24	2026-03-24	3 215 \$	\$ -	FEC	6 400 \$	Innogec MÉIE	3 215 \$					16 075 \$
Incubateur theatrical	Entreprise d'économie sociale	Subvention développement des entreprises	INNOGEC 2025-010 Incubateur Théâtral	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-24	2026-03-24	2 900 \$	\$ -	FEC	5 800 \$	Innogec MÉIE	2 900 \$					14 500 \$
Ferme Jeunes au travail	Entreprise d'économie sociale	Subvention développement des entreprises	INNOGEC 2025-011 La ferme Jeunes au travail	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-24	2026-03-24	3 000 \$	\$ -	FEC	- \$	Innogec MÉIE	3 000 \$					15 000 \$
Centre d'archives de Laval	Entreprise d'économie sociale	Subvention développement des entreprises	INNOGEC 2025-012 Centre d'archive de Laval	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-24	2026-03-24	4 800 \$	\$ -	FEC	9 600 \$	Innogec MÉIE	4 800 \$					24 000 \$
L'école fait du bruit	Entreprise d'économie sociale	Subvention développement des entreprises	FEC 2025-001 Démarrage d'une nouvelle entreprise d'ÉS	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-02-11	2026-02-11	50 000 \$	50 000 \$	Fonds Innogec	5 100 \$	La Ruche	17 725 \$	Milles et un	17 725 \$			114 191 \$
La centrale des artistes	Entreprise d'économie sociale	Subvention développement des entreprises	FEC 2025-002 Diagnostic et planification stratégique	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-04	2026-03-04	9 400 \$	9 400 \$	Fonds Innogec	9 400 \$							23 490 \$
Collectif autour d'une tasse	Entreprise d'économie sociale	Subvention développement des entreprises	FEC 2025-003 Plan d'affaires pour un nouvel organisme	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-10	2026-03-10	10 000 \$	10 000 \$	Fonds Innogec	15 000 \$							37 410 \$
Mieux naître à Laval	Entreprise d'économie sociale	Subvention développement des entreprises	FEC 2025-004 Étude de marché et plan d'affaires pour une écoboutique	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-11	2026-03-11	10 000 \$	10 000 \$	Fonds Innogec	11 000 \$							27 695 \$
Ôchampfleury	Entreprise d'économie sociale	Subvention développement des entreprises	FEC 2025-005 Analyse technique et logiciel de gestion intégré	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-03	2025-03-05	10 000 \$	- \$	Fonds Innogec	15 000 \$							37 380 \$
Parici 9ième vie	Entreprise d'économie sociale	Subvention développement des entreprises	FEC 2025-006 Étude de faisabilité pour un atelier mobile	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-04	2026-03-05	10 000 \$	10 000 \$	Fonds Innogec	12 000 \$							30 000 \$

								FRR		Autres partenaires (ministères et privé)							
Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Type d'aide	Titre du projet, du contrat ou du mandat	Objet du FRR	Date début	Date fin	Engagé	Versé au 31 mars 2025	Nom	Engagement	Nom	Engagement	Nom	Engagement	Nom	Engagement	Coût total du projet
Maman bebe & Co	Entreprise d'économie sociale	Subvention développement des entreprises	FEC 2025-007 Élaboration d'un plan d'affaires pour une nouvelle entreprise d'ES	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-20	2026-03-20	5 000 \$	5 000 \$	Fonds Innogec	10 000 \$	Fonds Grandes idée 2.0	5 000 \$					25 000 \$
Digiwomen	Entreprise d'économie sociale	Subvention développement des entreprises	FEC 2025-008 Élaboration d'un plan d'affaires pour une nouvelle entreprise d'ES	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-02-27	2026-02-27	5 000 \$	5 000 \$	Fonds Innogec	10 000 \$							25 000 \$
Théâtre incliné	Entreprise d'économie sociale	Subvention développement des entreprises	FEC 2025-009 Planification stratégique en vue d'un futur déménagement	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-27	2026-03-26	9 975 \$	- \$	Fonds Innogec	9 975 \$							24 940 \$
StimuleArts	Entreprise d'économie sociale	Subvention développement des entreprises	FEC 2025-010 Plan d'affaires pour un nouveau et plus grand local	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-27	2026-03-26	6 400 \$	- \$	Fonds Innogec	6 400 \$							16 075 \$
L'incubateur théâtral	Entreprise d'économie sociale	Subvention développement des entreprises	FEC 2025-011 Plan d'affaires pour un nouvel organisme culturel	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-27	2026-03-26	5 800 \$	- \$	Fonds Innogec	5 800 \$							14 500 \$
Centre Scama	Entreprise d'économie sociale	Subvention développement des entreprises	FEC 2025-012 Expansion vers une nouvelle offre de services pour personnes dysphagiques	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-04-02	2026-03-26	50 000 \$	- \$	Fonds Innogec	- \$							67 000 \$
Centre d'archives de Laval	Entreprise d'économie sociale	Subvention développement des entreprises	FEC 2025-013 Plan d'affaires fusion de deux organismes	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-04-07	2026-04-07	9 600 \$	- \$	Fonds Innogec	9 600 \$							24 000 \$
SBEVA	Entreprise d'économie sociale	Subvention développement des entreprises	FEC-2025-014 Expansion. Acquisition d'un bâtiment	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2025-03-27	2026-03-26	50 000 \$	- \$	Fonds Innogec	- \$	Desjardins	1 000 000 \$					1 885 000 \$

## Annexe 2 - Liste des ententes sectorielles par priorité d'intervention

**Priorité : Développement de pôles d'animation en muséologie scientifique et développement culturel**

Titre	Principal ministère	Date de début	Date de fin	Total de l'entente	Contribution FRR volet 2	Secteur/Clientèle visée	Emplois créés/ maintenus
<b>Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier</b>	MCC	4 novembre 2020	31 décembre 2043	4 350 000 \$	23 454 \$	Culturel	1

**Priorité : Développement social**

Titre	Principal ministère	Date de début	Date de fin	Total de l'entente	Contribution FRR volet 2	Secteur/Clien tèle visée	Emplois créés/ maintenus
<b>Entente sectorielle pour la mise en œuvre de la PRDS 2019-2024</b>	MAMH	11 octobre 2019	31 mars 2024	6 055 000 \$	1 343 800 \$	Développement de communauté	55
<b>Entente en matière de lutte contre la pauvreté et d'exclusion sociale pour la région de Laval 2024-2028</b>	CISSSL	1 <sup>er</sup> nov. 2024	1 <sup>er</sup> nov. 2028	1 000 000 \$	500 000 \$	Développement de communauté	11

**Priorité : Soutien financier aux entreprises**

Titre	Principal ministère	Date de début	Date de fin	Total de l'entente	Contributio n FRR volet 2	Secteur/Clientèle visée	Emplois créés/ maintenus
<b>Entente de développement du secteur agroalimentaire à Laval</b>	MAMH	30 mars 2021	31 mars 2024	1 125 000 \$	270 000 \$	Agroalimentaire	0

## Annexe 3 - Bilan financier du Fonds régions et ruralité volet 2 – 2025

Bilan financier du Fonds Régions et Ruralité 2025			
PRODUITS			
Solde reporté		2 753 811 \$	
	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>2 753 811 \$</b>	
CHARGES		Engagé	Versé
La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise - Développement économique			
Favoriser le développement d'un écosystème innovant	1 442 902 \$	22 500 \$	1 420 402 \$
Offrir un soutien financier pour stimuler la création et la croissance des entreprises, incluant les entreprises d'économie sociale, ainsi que le développement de toutes les composantes de l'écosystème entrepreneurial	476 288 \$	222 063 \$	254 225 \$
Offrir des outils de financement flexibles et adaptés.	41 995 \$		41 995 \$
Promotion et intelligence économique	242 757 \$	39 391 \$	203 366 \$
Identifier les opportunités de virages numériques et de développement durable	37 323 \$		37 323 \$
Faire la promotion des services du Service du développement économique auprès de partenaires et des entreprises	165 613 \$	1 571 \$	164 042 \$
Collaborer à l'attraction, à l'accueil et à la réalisation de projets d'investissements.	59 820 \$	40 219 \$	19 601 \$
La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental			
Développement culturel	635 \$	0 \$	635 \$
Développement de pôles d'animation en muséologie scientifique			0 \$
Développement social	325 215 \$	456 178 \$	(130 963 \$)
L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement, et le cas échéant, d'autres partenaires			
Développement culturel	23 454 \$		23 454 \$
Développement social	(84 483 \$)		(84 483 \$)
Offrir un soutien financier pour stimuler la création et la croissance des entreprises, incluant les entreprises d'économie sociale, ainsi que le développement de toutes les composantes de l'écosystème entrepreneurial			0 \$
Dépenses administratives	22 293 \$	22 293 \$	0 \$
Versements sur engagements antérieurs		1 037 182 \$	2 959 982 \$
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2 753 811 \$</b>	<b>1 841 396 \$</b>
<b>Sommes non engagées</b>		<b>0 \$</b>	